



La Massonnaia Belcodène

Liberté Égalité Fraternité



Nouveau
Jardin d'Enfants



Foire horticole
du 7 Mai 2000



Conséquences de l'incendie
du 26 Mai 2000 au Puits de Buisson

Juillet 2000

numéro **39**

Horaires de la Mairie

Tous les jours, du Lundi au Vendredi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

- **Le Maire est à votre disposition en Mairie toutes les fins d'après-midi, ainsi que les Mardis et Mercredis toute la journée. Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.**

Horaires de la Bibliothèque

Mardi	15 h - 18 h 30
Mercredi	9 h - 12 h
	15 h - 18 h 30
Jeudi	17 h - 18 h 30
Vendredi	15 h - 18 h 30
Samedi	9 h - 12 h

Les horaires d'Été, pour les mois de Juillet et d'Août, seront affichés à la Bibliothèque.

Vous pouvez aussi téléphoner au 04 42 70 60 54.

Célébration du 8 Mai 1945

Emmené par le Premier Adjoint Jean-Robert Dagorn, qui portait le drapeau tricolore, le cortège a quitté la place de la Mairie, vers 11 h, pour rejoindre le monument aux morts.

Xavier et Aurélie présentaient la gerbe à Patrick Pin qui la déposait au pied du monument aux morts de la Commune. Avant de lire le message du Secrétaire d'Etat Chargé des Anciens Combattants, le Maire rappelait, au nom du Conseil Municipal, *"notre indispensable devoir de mémoire pour que l'histoire ne soit pas obligée de se renouveler pour se rappeler à nous"*.

Après la sonnerie aux morts de la Fanfare d'Auriol et la minute de silence et, en présence de la Gendarmerie de Gréasque et des élus de Belcodène, Lorette entonnait, à capella, une émouvante Marseillaise dont les refrains étaient repris par l'ensemble des nombreuses personnes venues rendre hommage aux héros de cette Deuxième Guerre Mondiale.



TAXI

M. TAVOLIERE

Tél. 04 42 70 67 38

Puits de Buisson

13720 Belcodène

PLOMBELEC

Avenue du Garlaban - 13720 BELCODENE

PLOMBERIE

ELECTRICITÉ

CHAUFFAGE

CARUSO Laurent Tél : 04 42 70 60 66

Artisan

Fax : 04 42 70 61 01

Le Mot du Maire

En cette fin de XX^{ème} siècle, la Municipalité de Belcodène continue à travailler au même rythme que ces 5 dernières années pour améliorer la qualité de vie des habitants, préserver son patrimoine et son environnement et répondre aux attentes de la population. Le tout, au rythme du budget et des besoins de la Commune.

Les travaux et améliorations en cours se terminent, eux, au rythme des subventions obtenues :

- ❑ Le petit stade s'est offert un lifting pour répondre aux nouveaux besoins de sécurité et d'utilisation.
- ❑ La salle de judo normative a, enfin, vu le jour et sera très prochainement opérationnelle à la grande satisfaction de nos jeunes sportifs.
- ❑ L'aménagement des abords du Comité Feux est terminé, et nos bénévoles sont prêts pour aborder une nouvelle "saison chaude".
- ❑ Le Jardin d'Enfants est bien avancé. Les espaces jeux, les fontaines et les espaces verts seront rehaussés d'un mini théâtre très largement subventionné, dans le cadre de l'effort des Communes en faveur du culturel. Deux manifestations importantes y sont, d'ores et déjà, prévues.
- ❑ L'éclairage public sur le chemin du Cros de Claudas est terminé ainsi que celui de l'accès au Centre de Loisirs. Les supports en béton étaient existants, la volonté de vos élus a fait le reste.

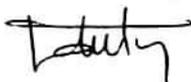
Vous trouverez dans ce "Messagié" tout ce qui va se faire à Belcodène dans un très proche avenir. Vous constaterez que, sans augmenter les taux d'imposition locaux, une bonne gestion communale permet des réalisations importantes.

Tout n'est pas fait, bien sûr, mais Belcodène non plus ne s'est pas fait en un jour. Les promesses ont été tenues ; vos élus ont de nouveaux projets à vous soumettre.

Qui va doucement, va sûrement ; qui va dans l'intérêt de la Commune, va dans le bon sens.

Je suis certain de votre compréhension et de votre soutien. Soyez certains de mon entier dévouement.

Patrick PIN




Compte-rendu des Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont donc rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

Travaux forestiers : programme d'amélioration

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le programme 2000 des travaux forestiers et de solliciter, auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, les aides financières relatives à ces travaux :

- ouverture du layon périmétral, délimitation, piquetage et bornage du quartier Montaudrion,
- ouverture et création de la piste de ceinture au lieu-dit des Radars, entre le CD 45 E et la RD 908,
- débroussaillage : RD 46 B, RD 46 C, RD 46 E et RD 908,
- plan Tazzieff autour du centre Poinso Chapuis,
- débroussaillage des pistes DFCI RE 200, RE 100 et GA 108.

Goudronnage du chemin des Cantonniers

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de réfection du chemin des Cantonniers par la mise en place d'un enrobé et l'aménagement des bas côtés. Il sollicite l'aide financière du Conseil Général au titre des travaux de proximité.

Aide du département (80 %)	195 700 F
Autofinancement de la Commune	49 000 F
TVA	47 900 F
Total	292 600 F

Finances

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de ne pas augmenter le taux des 4 taxes de la fiscalité directe locale.

	Taux	Variation	Produit des 4 Taxes	Variation du Produit
Taxe d'Habitation	13,34 %	0 %	1 131 232 F	+ 4,437 %
Foncier Bâti	25,32 %	0 %	1 234 212 F	+ 4,69 %
Foncier non Bâti	89,35 %	0 %	48 249 F	- 1,81 %
Taxe Professionnelle	26,25 %	0 %	866 250 F	- 10,32 %
Total			3 288 943 F	+ 0,09 %

Le Budget primitif 2000 se résume donc comme suit :

● Section de Fonctionnement :

Dépenses : 7 072 000 F

Recettes : 7 072 000 F

● Section d'Investissement :

Dépenses : 5 669 000 F

Recettes : 5 669 000 F

Aménagement d'un sentier de découverte

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'aménagement d'un sentier de découverte au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet, ainsi que des travaux de terrassement et de voirie sur la Commune. Il sollicite l'aide financière du Conseil Général au titre des travaux de proximité.

Aide du département (80 %)	198 200 F
Autofinancement de la Commune	49 550 F
TVA	48 5600 F
Total	296 310 F

Embellissement de la place de l'Eglise

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'aménagement de la place de l'Eglise et de solliciter l'aide financière du Conseil Général au titre des travaux de proximité.

Aide du département (80 %)	197 760 F
Autofinancement de la Commune	49 440 F
TVA	48 450 F
Total	295 650 F

Aménagement de l'avenue Sainte Victoire

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de réfection de l'enrobé, du réseau pluvial et du trottoir existant sur l'avenue Sainte Victoire ainsi que la création d'un trottoir supplémentaire sur la cession du département. Le montant des travaux est subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Dégradations

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un dépôt de plainte consécutif à un départ de feu volontaire, allée du Cimetière, à la suite de laquelle les responsables ont été identifiés par la Gendarmerie. Le Maire informe le Conseil Municipal d'un dépôt de plainte consécutif à des dégradations volontaires au Centre Aéré.

Les Travaux réalisés

Les Travaux réalisés

Judo, sports de combat et autres

Toujours dans le cadre des travaux subventionnés à 80 % par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la touche finale a été mise à la réalisation d'une salle de judo normative.

Située au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet, sa réalisation rentre dans le cadre de la réhabilitation progressive des anciens bâtiments militaires que la Municipalité poursuit, au rythme des possibilités budgétaires et des besoins exprimés.

Les locaux préfabriqués des anciennes écoles, occupés actuellement par la section judo de l'ASCB, étaient devenus progressivement, non seulement vétustes et à la limite des normes de sécurité, mais les travaux pour en assurer l'étanchéité contre la pluie et le froid trop onéreux.

La rentrée de Septembre s'effectuera donc, pour nos petits judokas, au Centre de Loisirs qui regroupe, progressivement, toutes les activités sportives de la Commune, but que s'étaient fixé vos élus.

Quand nos jeunes sportifs, leurs entraîneurs et leur encadrement auront pris leurs marques dans ces nouveaux locaux, la Municipalité se propose d'inviter l'ensemble de la population à découvrir cette magnifique salle ainsi que les vestiaires, les douches, le bureau et les sanitaires attenants, au cours d'une petite inauguration.

Le nouveau Jardin d'Enfants

Les travaux du nouveau Jardin d'Enfants touchent à leurs fins. C'est dans le cadre des travaux de proximité retenus par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et financés à 80 % par celui-ci que ce projet a vu le jour.

Le Conseil Municipal et les architectes sollicités ont mis en commun leurs réflexions et tout leur savoir pour redonner belle allure à un jardin qui tombait en désuétude. Il nous est apparu inconcevable d'y édifier le moindre projet d'urbanisme tant ce lieu inspire le respect.

Dans ce site remarquable ouvert sur un panorama unique, chacun pourra apprécier la beauté des lieux, assis à même la pierre d'un mini amphithéâtre construit dans le même esprit que ceux que l'on peut admirer en Grèce, profiter de la tranquillité d'un petit jardin à la Française, un plan plus bas, ou bien encore voir ses enfants

s'ébattre en toute sécurité dans une partie conçue à leur intention, tout en profitant de la fraîcheur d'un jeu d'eau situé à proximité. Ce lieu pourra faire l'objet de multiples représentations tant culturelles que scolaires car nous avons l'immense avantage de pouvoir profiter d'un ensoleillement quasi permanent.

Nous souhaitons que cet ouvrage corresponde à l'attente de tous les Belcodénois et qu'il puisse être apprécié au présent comme au futur.



Les Travaux réalisés

Aménagement du stade

Ça y est, les travaux sont terminés. Le petit stade qui jouxte l'école a un nouveau visage plus conforme à son utilisation et aux normes de sécurité en vigueur.

Très utilisé par les 175 scolaires, aussi bien pour leurs évolutions de gymnastique avec leurs professeurs qu'entre midi et deux encadrés par le personnel municipal, ce terrain d'évolution connaît aussi une utilisation très importante, le reste de la semaine et le week-end, par de très nombreux jeunes et moins jeunes qui viennent s'y défouler et taper dans le ballon.



Le grillage a été mis aux normes (plus résistant et plus sécurisant). Les pare-balls qui le surmontent évitent aussi que les tirs intempestifs des "JPP en herbe" n'aillent sur la route ou chez les riverains. Le sol a été repris et stabilisé avec les pentes nécessaires pour drainer l'eau et éviter ainsi les problèmes d'inondations.

*Sportifs qui utilisez ce terrain, pensez à le préserver ;
il est à vous, il est à nous, chacun a contribué, financièrement, à sa réalisation.*

Travaux à venir : Enfouissement des réseaux

Toujours soumise au régime d'électrification rurale, la Commune de Belcodène poursuit sa politique de renforcement et d'enfouissement de son réseau moyenne et basse tension, en y associant l'enfouissement du réseau France Télécom, ainsi que le renforcement et l'enfouissement de son réseau d'éclairage public.

L'appel d'offres ouvert, concernant le dernier programme, a désigné l'entreprise SEEAP pour réaliser les travaux qui concernent le début du chemin des Michels, l'allée de la Bergerie et la route de Peynier jusqu'au chemin des Cantonniers.

Concrètement, le résultat sera la disparition des poteaux et des réseaux de câbles aériens et la mise en place des nouveaux candélabres d'éclairage public. Le renforcement de l'éclairage public dans le secteur était devenu urgent, la vétusté du réseau existant se manifestait par des disjonctements fréquents et difficilement réparables.

Noël, les Rois, Pâques,... et bientôt l'Eté

A Noël, Belcodène a respecté, cette année encore, les traditions, et petits et grands sont venus nombreux participer aux manifestations organisées à leur intention par l'équipe du CCAS : Père Noël en calèche pour les plus jeunes, séance de cinéma pour les plus grands et repas et bal pour les aînés, avec des cadeaux pour tous.

Ensuite, Février est arrivé, offrant une occasion de plus de réunir les anciens du village pour tirer les Rois et partager les traditionnels gâteaux et galettes, le tout accompagné de champagne et de musique, bien sûr. Au cours de cette après-midi récréative, nous avons eu le plaisir de découvrir qu'il se cachait, à Belcodène, de talentueux chanteurs dont... notre Maire qui a interprété avec brio "les bancs publics" de Georges Brassens.

L'Eté se profile déjà à l'horizon et, bientôt, nous entendrons de nouveau les cigales dans notre belle commune, amenant ainsi son lot de festivités, de farniente et de jeux de boules.

A bientôt !

Centre Aéré

Après avoir fonctionné durant les vacances de Pâques, le Centre Aéré réouvRE ses portes, cet Eté, à partir du 3 Juillet jusqu'au 1^{er} Septembre inclus. Une réunion d'information a eu lieu, courant Juin, avec les organisateurs.



Culture et loisirs

Depuis le début de cette année, la Commission Culture et Loisirs vous a proposé 3 nouvelles soirées qui, au vu du nombre de spectateurs, vous ont passionnés. Certains d'entre vous ont ainsi découvert un ancien du village, Michel Dinard ; nous avons enchaîné avec Irish Coffee Trio à la Saint Patrick et, dans le même temps, à la bibliothèque, 3 jours de surf sur Internet dont une nocturne. Le semestre s'est achevé en rock'n roll avec Ooh Wee.

Les soirées reprendront dès la rentrée, mais réservez tout de même celle du 18 Août : nous vous proposons une très belle pièce de théâtre "La Femme du Boulanger".



L'Escapade

La 3^{ème} édition de l'Escapade s'est déroulée le 16 Avril 2000. Au fil des années, cette manifestation remporte un succès grandissant, rassemblant plus d'un millier de participants au départ de "Château Bas" sur la Commune de Mimet.

Cette course pédestre comportant sur les 3 épreuves établies, une épreuve de 49,2 km disputée soit en individuel soit en relais par équipe de 3 coureurs, s'est égrenée sur les routes de Belcodène durant la matinée d'un Dimanche plutôt maussade. Plus de 200 candidats ont ainsi traversé notre Commune, dans la fraîcheur, et en toute sécurité grâce au dispositif mis en place par les organisateurs, mais aussi et surtout grâce au chaleureux soutien des Belcodénoises et des Belcodénois qui ont œuvrés au renforcement de ce dispositif, aussi bien dans les points de ravitaillement qu'aux carrefours situés sur l'itinéraire de cette course. La Municipalité, ainsi que le Comité organisateur, félicitent et remercient toutes les personnes sollicitées lors de cette manifestation sportive ainsi que l'ASCB et le Comité des Feux de Forêts pour l'excellence des prestations accomplies.

Une ligne de car régulière à Belcodène : la navette municipale

Depuis fin 1998, la ligne régulière des cars privés Aups/Marseille, qui passait à Belcodène, a été supprimée au départ du Var pour des raisons de rentabilité.



Dès ce moment là, la Municipalité de Belcodène est intervenue pour que le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, gestionnaire des transports dans le département, trouve une solution afin de permettre aux Belcodénois, si peu nombreux puissent-ils être, qui désireraient rejoindre Aubagne ou Marseille ne soient pas laissés au "bord du chemin".

Après de nombreuses négociations, une fois les contraintes et les obligations administratives et légales apurées, une solution pérenne a été mise en place depuis le 19 Juin 2000. Les Communes de Belcodène, La Bouilladisse et La Destrousse se sont regroupées pour offrir à leurs habitants une navette journalière assurant la jonction avec les cars d'Aubagne au lieu-dit Pont de Joux.

Tous les matins, sauf les Dimanches et les jours fériés, cette navette prendra les Belcodénois pour les amener à pont de Joux où ils pourront prendre les cars de la Ville d'Aubagne pour rejoindre Aubagne puis, éventuellement, Marseille. Le retour sera assuré en fin de journée.

Les horaires sont les suivants :

Aller

- Départ Belcodène devant la Poste 8 h 40
- Passage à la Bouilladisse 8 h 45
- Passage à La Destrousse 8 h 55
- Arrivée à Pont de Joux 9 h 05

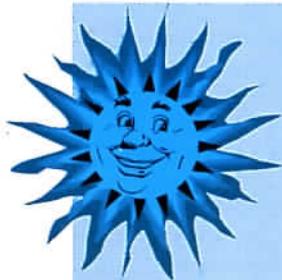
Retour

- Départ de Pont de Joux 18 h 50
- Passage à La Destrousse 19 h 00
- Passage à La Bouilladisse 19 h 10
- Arrivée à Belcodène 19 h 15

Ce service, financé en totalité par les 3 Communes, est gratuit pour les usagers. Seul sera à leur charge le prix du ticket des bus d'Aubagne pour le trajet Pont de Joux - Aubagne.

Un grand pas vient d'être franchi. Un an et demi ont été nécessaires à la concrétisation de ce projet, mais bouleverser les habitudes, mettre tout le monde d'accord et finaliser enfin l'opération ont nécessité, en plus de tout ce temps, beaucoup de volonté, de travail et de fermeté.

Quel qu'en soit le motif, les Belcodénois peuvent désormais rejoindre les agglomérations d'Aubagne et de Marseille, quotidiennement, et, à minima, profiter d'une navette gratuite pour se rendre à La Bouilladisse ou à La Destrousse tous les jours.



Tous à la mer Avis aux amateurs de bains de mer !

Les navettes entre Belcodène et La Ciotat, mises gratuitement à la disposition des Belcodénois pendant les mois de Juillet et d'Août, reprendront à partir du :

Mercredi 5 Juillet 2000 jusqu'au Mercredi 30 Août 2000

Les inscriptions se feront en Mairie de Belcodène jusqu'au Lundi précédent la sortie à 17 h.

Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés.

Comité Communal Feux de Forêts

Imprudence, insouciance, étourderie, bêtise,... les mots ne manquent pas pour qualifier le comportement de certains face au danger.



Car danger, il y en a à provoquer des départs de feux en jouant avec des allumettes dans les herbes sèches. C'est le résultat obtenu par "quelques jeunes", allée du Cimetière, vers 16 h, le 12 Mars 2000. La rapide intervention d'une équipe du CCFF a permis d'éviter le pire. 200 m² ont été consommés. Devant la gravité des faits, la gendarmerie de Gréasque a été saisie.

Plus que jamais, la prudence et la vigilance sont de rigueur en cette période d'extrême sécheresse. Il est devenu coutumier que la Provence s'embrase en Eté, de part des actes d'inconsciences ou de négligences, mais aussi, et le plus souvent, de part des actes criminels. Personne, pas même les professionnels du feu ne pouvait prévoir que le Vendredi 26 Mai dernier, notre Commune allait subir le premier incendie important de la saison avant même que le dispositif départemental de surveillance et de lutte contre les incendies ne soit mis en place.

C'est à 13 h 30 qu'un départ de feu nous a été signalé par les Sapeurs-Pompiers de La Bouilladisse, secteur du Puits du Buisson. Alertés, les bénévoles présents sur la Commune, se rendaient rapidement sur les lieux avec deux véhicules porteurs d'eau pour attaquer ce feu. Le feu était situé dans une zone très dense en végétation, constituée essentiellement d'argelas et de jeunes pins, végétaux hautement combustibles, d'une topographie très accidentée et dépourvue d'accès. Sous l'action du vent qui soufflait à plus de 40 km/h, les flammes avaient déjà consommé près de 3000 m² de terrain. Malgré nos modestes moyens conjugués aux deux véhicules d'intervention de La Bouilladisse parvenus sur les lieux, le feu avait pris possession des lieux, ravageant tout sur son passage, impossible à stopper. La mobilisation générale du Comité Feux de Belcodène, des casernes de La Bouilladisse, Fuveau, Gardanne, Trets, Auriol, Les Pennes Mirabeau, et bien d'autres formations du département, le ballet incessant de deux bombardiers d'eau puis de quatre, le combat des hommes sur le terrain dans des situations souvent très difficiles, ne purent que contenir ce brasier qui dévastait tout sur son passage, traversant la piste coupe-feu allant de la propriété Monty, chemin de la Cadenière à la propriété Krarup, se propageant en direction du Grand Lot. Ce n'est qu'à l'arrivée de bombardiers supplémentaires que le front principal fut stoppé.

Mais, un feu stoppé n'est pas un feu circonscrit, et les rotations des camions citernes ne stoppèrent que tard dans la nuit ; les hommes purent enfin se reposer. Un dispositif de surveillance fut mis en place dans la nuit et toute la journée du Samedi des équipes de pompiers se relayèrent pour "noyer" les foyers persistants, appuyés par des largages d'eau des Canadiens. Le lendemain, une petite pluie rassurante permit de lever la quasi-totalité des effectifs de garde sans pour autant relâcher les surveillances ; cela s'est justifié car des reprises ont eu lieu dans la journée du Lundi, provoquant de nouveau l'intervention du Comité Feux de Belcodène, des Sapeurs-Pompiers, ainsi que des bombardiers d'eau. Globalement, ce sont plus de 40 hectares de notre patrimoine forestier qui ont été réduits en cendres, un paysage balaféré qui avait mis plus de 20 années à se reconstituer après les ravages qu'il avait subi en 1979 et, combien d'argent à investir encore pour arborer, de nouveau, ces lieux, qu'ils soient privés ou communaux.

Il est temps que chacun prenne conscience des désastres que peut provoquer un simple feu allumé et laissé sans surveillance, qu'il paraisse des plus anodins, et surtout allumé dans des conditions particulières de vent même de faible puissance. Les règlements concernant les périodes de brûlage ainsi que l'emploi du feu n'ont pas été établis à la légère, dans la simple intention d'ennuyer le monde ; ils sont le fruit d'une multitude de constats qui ont fait la Une des journaux, résultats de petits et de grands désastres écologiques et humains. Ils sont les garants de notre sécurité, individuelle mais aussi collective. Un second départ de feu, chemin du Coulet, a également nécessité l'intervention du Comité Feux et des Pompiers. Heureusement, grâce à une alerte donnée rapidement, à une intervention promptement menée et à la propreté des lieux, ce ne sont qu'une trentaine de m² d'herbe qui se sont volatilisés.

Nous arrivons dans la période la plus sensible de l'année ; il est de rigueur de faire attention à ses moindres gestes comme le jet d'une cigarette par la fenêtre de sa voiture.

Tout feu est interdit quel qu'il soit, même dans un barbecue, s'il n'est pas accolé à une habitation et muni de grilles de protection "anti flammèches" : ceci, pour votre sécurité et pour celle des autres.

Si, toutefois, vous êtes le témoin d'un départ de feu, d'une fumée suspecte, prévenez aussi vite que possible, les Pompiers et le Comité Feux de Belcodène en localisant le feu, car c'est dans les premières minutes qu'il peut être circonscrit.

La formation pour une meilleure efficacité continue

Quatre de nos bénévoles du CCFF ont suivi un stage de guetteur et acquis, ainsi, les techniques de repérage et de localisation des feux au départ d'une fumée. Ces techniques permettent ainsi une réaction rapide et précise des moyens de lutte contre les incendies. Deux autres bénévoles ont participé à un stage de conduite hors piste avec les véhicules en dotation. Là encore, les techniques acquises peuvent aider les intervenants dans leurs missions de patrouille ou d'intervention.

Rappelons que ces heures, consacrées à l'existence du CCFF, sont prises sur le temps libre de ces hommes, tous bénévoles, tous volontaires. Par votre civisme, aidez les dans leur mission.

Comité des Fêtes de Belcodène

Roumavage du Lundi de Pâques

Une bonne odeur de côtelettes flottait autour de la chapelle de l'Ermitage. Il n'y avait plus qu'à se baisser pour ramasser le thym, à se rassembler entre amis, parents ou voisins, et à se laisser vivre pour passer une bonne journée champêtre.

Le traditionnel Roumavage de Pâques, organisé par le Comité des Fêtes, réunit chaque année de plus en plus d'amateurs : apéritif, braise, tombola, jeux divers, et cette année, pour fêter l'an 2000, les enfants sont partis à la recherche des œufs de Pâques.

A la demande de la Municipalité, des œufs et des cocottes en chocolat ont été déposés à Belcodène par les cloches, revenues de Rome. Ainsi, les enfants se souviendront de Pâques 2000 tout comme ces cloches qui, en déposant les œufs, ont découvert un village en fête.

Foire horticole et rurale du 7 Mai 2000

La Foire a aujourd'hui 5 ans d'existence, et le nombre d'exposants est passé de 22 à plus de 50 cette année.

A les entendre discuter entre eux, ils ne rateront pas la foire de Belcodène : accueil chaleureux, cadre agréable et une très bonne organisation. Il est vrai que, tout au long de la journée, le Comité des Fêtes reste en contact permanent avec les exposants.

Le travail d'équipe effectué auparavant avec la Municipalité permet de mener à bien cette manifestation, sans oublier la participation du CCFE qui gère la circulation et la sécurité.

Pour les visiteurs, la promenade à travers les fleurs, les poteries, les produits gastronomiques et l'artisanat local se termine souvent par un panier chargé et les bras garnis de fleurs aux mille couleurs, sans oublier les enfants qui restent sur les manèges pour essayer d'attraper le pompon !



Cercle du Progrès

Dès le mois de Novembre 1999, les lotos du Cercle ont encore attiré, tous les Dimanches à partir de 17 h 30, beaucoup de personnes. Les deux salles ont affiché complet durant les 3 mois de lotos.

Le 7 Janvier 2000, s'est déroulée l'assemblée générale du Cercle avec un nouvel entrant : Maurice Bottin.

Après le rapport moral et financier, exposé par le Président, le bureau a été renouvelé de la façon suivante :

- **Président d'honneur** : Patrick Pin
- **Président** : Frédéric Tagliaferro
- **Trésorière** : Christelle Denicant
- **Secrétaire** : Serge Laurent
- **Caviste** : Fernand Macheras
- **Responsables animation** : Brigitte Laurent, Frédéric Denicant et Maurice Bottin
- **Gérants** : Patrick Fabre et Sylvain Bottin



Le Dimanche 8 Janvier, la Commission du Cercle a offert son traditionnel apéritif pour le renouvellement des cartes. Le temps était au beau fixe et les membres, nombreux, se sont déplacés pour venir déguster le verre de l'amitié.

Pour la 1^{ère} fois, la dynamique équipe du Cercle a relevé le défi d'organiser un bal masqué qui a eu lieu le Samedi 11 Mars, avec un repas préparé par nos bénévoles féminines : Nathalie, Brigitte, Valérie, Dany et Christelle. Plus de 30 personnes se sont réunies, ce soir-là, dans une ambiance à la fois chaude, colorée et conviviale. La soirée s'est poursuivie jusqu'à l'aube en compagnie de nos disc-jockey. Avec le retour des beaux jours, les concours de boules réapparaissent sur la place Saint

Eloi. La Commission du Cercle vous donne rendez-vous pour l'aioli géante et la soirée dansante du week-end du 15 Août.

Club des Anciens

Depuis que nous nous sommes quittés, dans la neige de Novembre, beaucoup de choses se sont passées, mais les plus récentes restent notre sortie à Six-Fours et la fête pour nos 20 ans d'existence.



Nous avons achevé 1999 dans l'euphorie de cette période de fêtes exceptionnelles. Le 9 Décembre, nous fêtons Noël, le 16 Décembre, nous assistions, au Dôme, à la prestation d'Annie Cordy, et le 13 Janvier, nous tirions les rois.



Pour fêter dignement l'entrée dans l'an 2000, l'ES 13 nous avait proposé une sortie au Château Davignon. Soleil au départ, pluie à l'arrivée, mais des sourires sur les lèvres et de la joie au cœur. La musique et les danses ont jalonné cette journée. Les jeux, organisés par l'animateur, ont été favorables à Belcodène qui a remporté 8 lots sur 10. Bravo !

Le 2 Mars, nous sommes allés à Rousset. Le chemin n'était pas très long pour cet après-midi récréatif, mais ce que nous avons découvert à l'arrivée, c'est le spectacle de "Notre-Dame de Paris".

Le 27 Avril, nous ne sommes pas allés très loin, mais quelle belle journée. Le matin, nous avons visité le petit village provençal de la Cadière d'Azur, ses rues étroites et fleuries, sa vieille église avec ses corniches ouvragées et sa cloche, la plus ancienne du Var datant de 1574. Ensuite, le vent nous a poussé vers le moulin à huile de St Côme, puis vers le bord de mer, au restaurant "Le Méditerranée" où nous avons dégusté un repas de poissons. L'après-midi était consacré à la danse avec "Jacky" qui nous a fait une démonstration de ses qualités de danseur.

Le Samedi 20 Mai, nous fêtons les 20 ans d'existence de notre club. Le soleil était au rendez-vous ainsi que tous les groupes folkloriques conviés à cette manifestation. A 11 h 30, le démarrage était percutant avec la troupe "François Conil" qui nous a montré que, même à 75 ans d'âge moyen, on pouvait monter sur scène et exécuter un French Cancan endiablé.

Suivaient les allocutions des personnalités. C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons écouté la lettre de Monsieur le Maire qui nous faisait part de la création prochaine d'un local réservé exclusivement à nos adhérents. Nous pourrions ainsi créer un atelier de couture comme on nous l'a suggéré tout récemment. Mais il faudrait que cette personne, certainement qualifiée, nous rejoigne pour mener à bien ce projet. Après un apéritif varié et copieux, la troupe nous a encore enchanté par sa prestation très méridionale. Sur des airs entraînants à l'accordéon, les spectateurs sont entrés dans la danse. C'est le folklore provençal qui a pris la suite avec le groupe d'enfants en habits provençaux : belles sardanes et farandoles au son des fifres et des tambourins ont été très appréciées par les nombreux spectateurs.

La chorale de Chateaufort nous a entraînés au Pays d'Arles. Pour chaque tableau, la mise en scène et le jeu des acteurs étaient très réussis. Le groupe de l'école de Provençal de notre village nous a égayés par leurs galéjades et leur pièce "la nuevo anado". Chris Ardisson, présent tout au long de cette journée, a animé, avec son professionnalisme habituel, le bal qui a clôturé cet anniversaire inoubliable. Il sera temps, ensuite de prendre quelques vacances.

La reprise des activités s'effectuera le Jeudi 7 Septembre.



Le 15 Juin, à l'occasion des 90 ans de la création de la «pétanque» par Jules Le Noir, à La Ciotat, notre équipe, composée de Geneviève Estienne, Josette Olivier et Fernand Macheras, a remporté la Coupe. Sur 32 équipes de boulistes compétents, nous sommes sortis victorieux. Bravo et à bientôt pour la finale des Bouches-du-Rhône.

Tennis

Le club de tennis de Belcodène fonctionne toujours bien. Les enfants de l'école de tennis ont pu assister au tournoi de l'Open 13. Depuis la mi-Avril, le tournoi par poules a débuté : les demi-finales et la finale se sont jouées le 17 Juin 2000.

Durant l'Été, des stages seront organisés pour les jeunes et les adultes. Ils seront animés par Cyril et Laurent, les professeurs de tennis. Un tournoi interne, par poules, se déroulera également ; la date de la finale sera fixée ultérieurement.

Pour tous renseignements et pour vous inscrire, vous pouvez contacter le **04 42 70 60 54** ou le **04 42 70 69 90**.

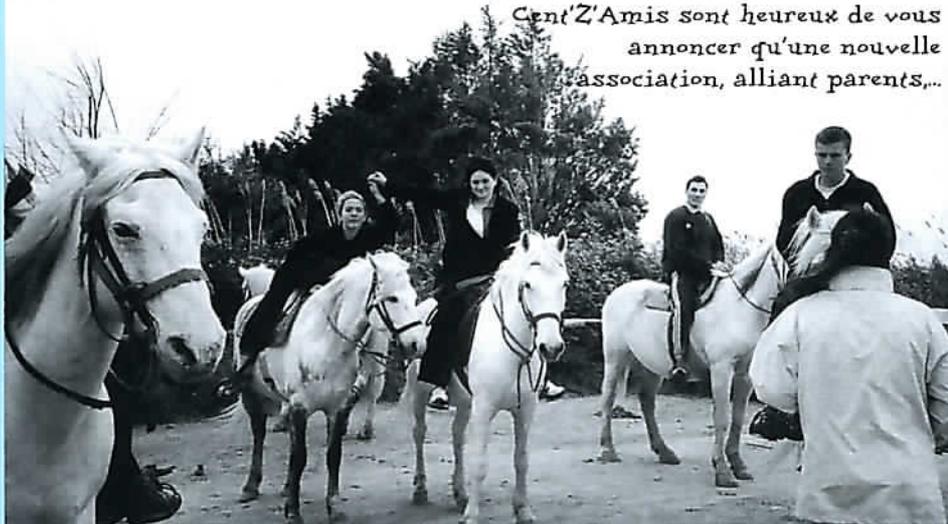
ASCB / TCB - Rallye

C'est devenu maintenant une classique incontournable dans la vie culturelle du village. Cette année encore, les organisateurs du rallye sont à pied d'œuvre pour vous faire passer une très bonne journée. La date de l'édition 2000 est fixée au **Dimanche 17 Septembre**, avec un parcours inédit, des questions culturelles complètement nouvelles, des jeux distrayants et amusants, toujours dans un esprit de convivialité et de détente.

A très bientôt.

Vous pouvez vous inscrire, dès à présent au **04 42 70 66 33** ou au **04 42 70 66 39** après 20 h.

Cent'Z'Amis



"A l'heure où l'individualisme est de rigueur, les parents et les enfants de l'association Cent'Z'Amis sont heureux de vous annoncer qu'une nouvelle association, alliant parents,...

...bénévoles et jeunes à partir de 12 ans, a relevé le défi d'un avenir associatif pour notre village.

Des activités diverses ont été proposées et ont obtenu un franc succès : sorties culturelles, tournoi de baby foot, basket de rue, pétanque, soirée karaoké, soirées dansantes, débats d'information,...

Afin que vos enfants soient heureux dans leur village et que l'ennui ne fasse plus partie de leur vocabulaire, téléphonez-nous au **04 42 70 68 23** afin d'avoir de plus amples informations sur le fonctionnement de notre association.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Monsieur le maire pour le prêt de la salle aux anciennes écoles et pour la confiance qu'il nous témoigne.

Course cycliste

Grand Prix de Belcodène
Organisé par le Vélo-Club
La Pomme

Dimanche
9 Juillet 2000

Championnat de Provence
Junior
Championnat de Provence
Masters Senior

Club des Bébé de Belcodène

Depuis quelques mois, au sein de l'association des Parents d'Elèves, la nouvelle génération, âgée de 0 à 4 ans se rencontre, une fois par semaine, afin de s'épanouir, de jouer et de goûter entre copains. Les enfants font ainsi l'apprentissage de la collectivité en douceur avec leur entrée en maternelle. Les parents sont présents et apportent chacun leur propre jouet ainsi que le goûter pour agrémenter le petit club.

Ces après-midi sont très conviviaux et sont ouverts à tous, petits et grands. L'accès est gratuit. Il permet aussi des échanges entre les parents (petits trucs, problèmes, expériences,...).

Ce club sera reconduit l'année prochaine, dès la rentrée scolaire. Une réunion d'information se déroulera avant sa réouverture.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le **04 42 70 62 24**.

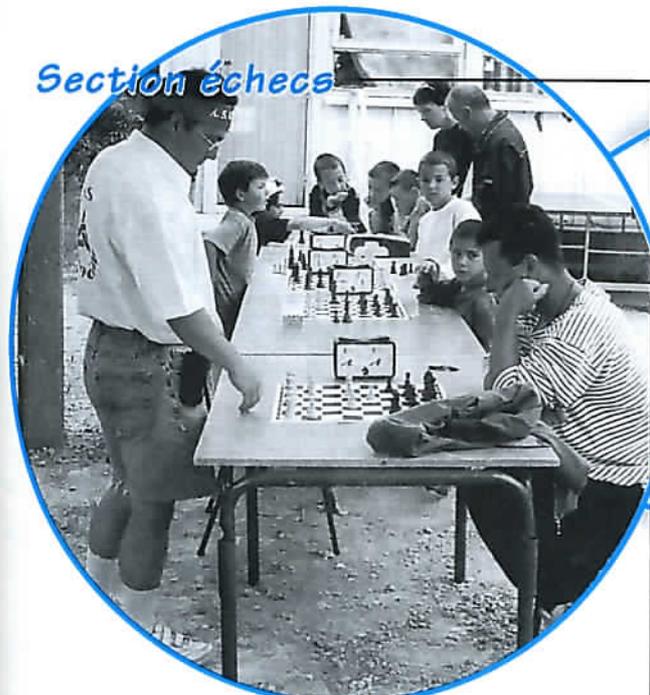
A bientôt.



Association Sportive et Culturelle de Belcodène

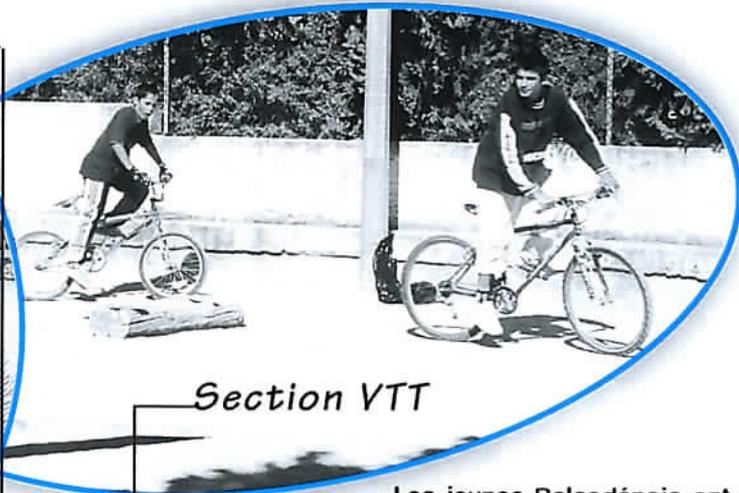
La 3^{ème} fête de l'ASCB, qui s'est déroulée le Samedi 27 Mai 2000, a, une fois de plus, permis aux Belcodénois, petits et grands, de montrer à leurs parents, à leurs amis et à leurs proches ce qu'ils savent faire, tant sur le plan sportif que culturel ou artistique

Section échecs



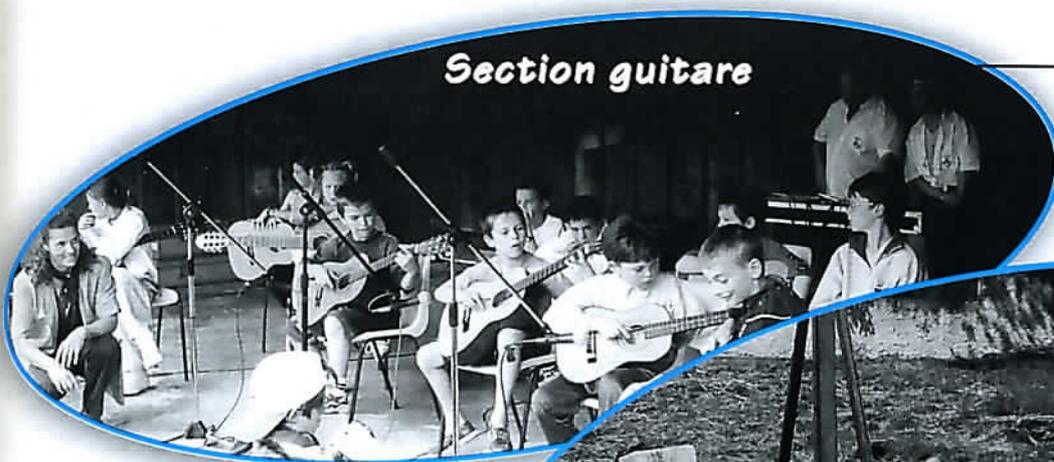
Une concentration extrême pour réussir à faire "mat".

Section VTT



Les jeunes Belcodénois ont fait preuve de beaucoup de maîtrise et de dextérité lors de leur démonstration.

Section guitare



Un concert très apprécié.

Section judo

Les démonstrations des jeunes judokas ont été très suivies.





Un circuit avait été organisé dans les rues du village.

Section jogging

Merci à tous et surtout aux intervenants sans lesquels cette fête ne serait pas possible. Ce fut une belle journée, clôturée par un apéritif et une soirée dansante offerts par l'ASCB.



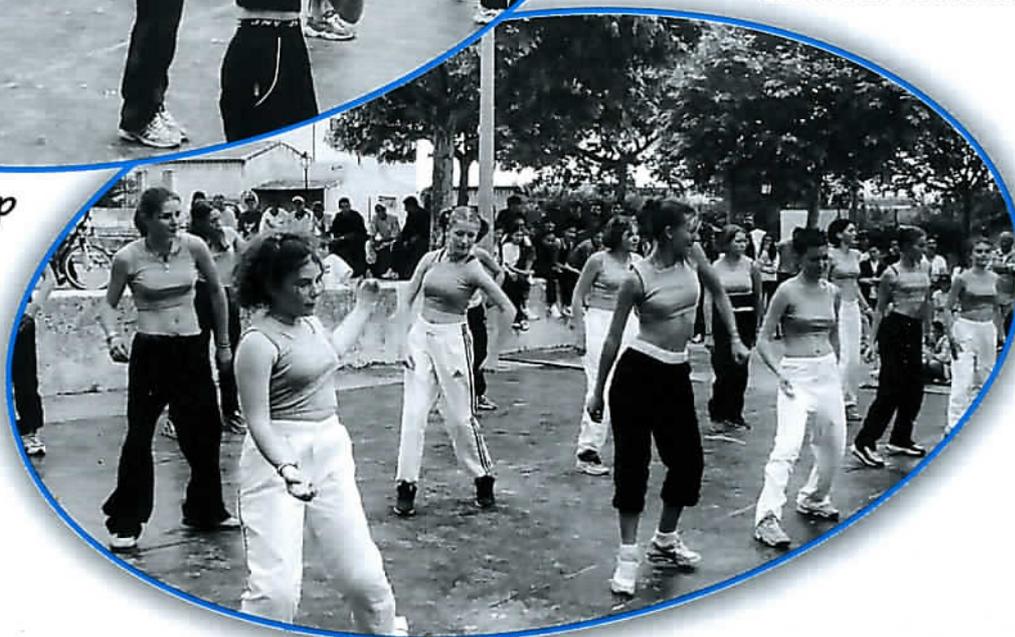
Section basket

Le mini basket, pour les plus jeunes, était aussi de la fête.



Section hip hop

Beaucoup de rythme et d'enthousiasme lors de ces démonstrations.



Bonnes vacances à tous et rendez-vous après la rentrée des classes pour la reprise de toutes les activités de l'ASCB.

Provença Terra d'OC

Lou Barricaire Le fabricant de futailles

Dins noste país de vigno, fuguè toujour 'n affaire pèr li vigneiron de faire carreja lou vin. Se li rouman gaubejavon li gerlo dins l'argelo pèr adurre lou vin nòu, es lou barricaire qu'a fa 'quéli bouto monte boui l'òli de souco di vendèmi.

Se n'en vesié forço, a Brecuode, d'aquélis oubradou de barricaire monte de paire en fiéu se countuniavo lou mestié de faire toujour dóu meme biaï li bouto que s'encarrassavon sus li carreto.

Touto la journado asseta sus un banc de bos, que se dissocié, dins lou mestié. "la marroto", fustejavo dins lou roure dur li douello que devié mounta sus un mole que devenié 'no poulido canestello noun acabado. pièi, aquéu bos, qu'avien bèn caufa, èro mantengu, pèr de ciéucle de ferré que plan-plan lou barricaire fasié davala l'un après l'autre pèr banda la bouto qu'après èro traucado pèr recaupre la boundouniero.

D'aquéli bouto se n'en fasié de pichoto que restavon dins la famiho, d'àutri maï grando que carrejavon sus li carreto lou vin dins li vilo, enfin de boutasso que gardavon lou vin touto l'annado dins li croto.

Vuei, aquéu mestié (es tambèn pèr desaparèsse). Se vei plus de boutigo de barricaire dins lou país. Lou vin de nòsti vendèmi vai dins li tino en cimènt de la cavo cooperativo dóu village, e pèr carreja lou vin dins livilo vesèn, sus li routo, li camioun-cisterno. Lou vin que li ciéutadin van cerca dins li boutigo es dins de boutiho tapado pèr li machino. Sabe pas se lou parfum de nòsti vin dóu terraire de Destrouso, Auriol o de Rousse a pas perdu, de plus counèisse lou pichot barricot monte nòsti grand, anavon tóuti li matin, tira lou vin de la journado.

Bèn segur sian liuen d'aquest tèms de Mistral, monte se vesié sus li calado de la vilo d'Arle l'ase di barraliero pourtant sus soun esquino li dos bouto monte i'avié l'aigo dóu Rose que se vendié i bourgeois de l'endré !

Dans notre pays de vignobles, le transport de vin eut toujours une grande importance. Si les Romains usaient de jarres d'argile pour amener le vin nouveau, c'est le fabricant de futailles qui confectionnait ces tonneaux pour recueillir le jus de la vendange.

Dans le temps jadis, à Belcodène, il existait une maison à futailles. De père en fils, ils se transmettaient le métier. Et les tonneaux s'entassaient sur les charrettes. Qu'il était noble le tonnelier du village.

Il était tout le jour assis sur un banc de bois, qu'en terme de métier on appelait la "marotte". Il façonnait dans le chêne les lames qu'il montait, ensuite, au moule où elles prenaient l'aspect d'une corbeille inachevée. Ensuite, ce bois, bien chauffé, était maintenu par ces cercles de fer qu'il s'agissait de faire glisser lentement, l'un après l'autre, pour donner au tonneau sa courbure et son étanchéité. Il n'y avait plus, après cela, qu'à percer le trou qui recevrait la bonde.

Les plus petits étaient destinés à la famille. Ceux de taille moyenne servaient à transporter le vin dans les villes. Les plus grands, de taille énorme, recevaient le vin que l'on conservait dans les caves. Mais tous étaient confectionnés avec le plus grand soin.

C'est encore un métier qui a disparu. On ne voit plus de marchands de futailles dans le pays. Le vin de nos vendanges est placé dans des cuves en ciment, à la cave coopérative. Pour transporter le vin, on emploie les camions-citernes. Le vin que les citadins achètent dans un magasin est livré en bouteilles qui ont été bouchées à la machine. Je ne sais pas si le bouquet de notre vin de La Destrouse, d'Auriol ou de Rousset n'a pas perdu quelque chose à ne plus connaître le petit baril dans lequel nos anciens allaient, chaque matin, tirer le vin de la journée.

Nous sommes certainement très éloignés de l'époque de Mistral, celle des porteuses d'eau. Elles vendaient aux bourgeois l'eau du Rhône qu'elles transportaient sur leur dos dans deux barils.

État Civil

Naissances

Bienvenue à nos 13 nouveaux petits Belcodénois

Berenger Laura, née le 6 Décembre 1999
Grandjean Alexandre, né le 18 Décembre 1999
Abdelhouab Léa, née le 20 Décembre 1999
Boyer Maxime, né le 6 Février 2000
Battut Anaïs, née le 17 Février 2000
Helmer-Poli Jeanne, née le 17 Mars 2000
Bagnoli Laura, née le 17 Mars 2000
Raschella Quentin, né le 30 Mars 2000
Nomicos Romain, né le 17 Avril 2000
Audry Manon, née le 22 Mai 2000
Audry Anaïs, née le 22 Mai 2000
Meline Stan, né le 24 Mai 2000
Lorange Léa, née le 30 Mai 2000

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Basbous Elie et Monty Hélène,
le 28 Décembre 1999
Fossoux Pierre et Rogozinsky Hélène,
le 21 Avril 2000
Albrand Stéphane et Greco Sandrine,
le 3 Juin 2000

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Grua Gabriel, le 12 Décembre 1999
Giordano, Veuve Bonfillon Silencieuse,
le 13 Janvier 2000
Michel, Veuve Pougna Auguste,
le 28 Janvier 2000
Grangier André, le 22 Février 2000
Isnard Maurice, le 17 Mars 2000
Cilia Olivier, le 25 Mars 2000
Jacquin Barthélémy, le 14 Juin 2000

Carrosserie - Peinture Gérard BRAVIN



Bureau : 1, Traverse Notre-Dame-13100 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 23 04 80 - Fax 04 42 96 43 36

Atelier : Puit de Bussan - Rte. de Galice - 13290 Les Milles
Tél. 04 42 20 14 06

Domicile : Chemin du Coulet - 13720 Belcodène

Numéros d'urgence

Sibam	04 42 04 65 43
Pompiers La Bouilladisse	04 42 18 20 22 ou le 18
Gendarmes Gréasque	04 42 58 80 02 ou le 17
Urgence Médecin	04 42 16 33 16
SAMU	04 91 49 91 91
Centre anti-Poison	04 91 75 25 25
S.O.S. Médecin	04 42 51 46 47
Service Urgence Main	04 91 92 10 18
Médecin de garde, week - end	04 42 58 66 66
S.O.S. Vétérinaire (de 20h à 7h)	04 91 54 00 58
Drogue info service	04 05 23 13 13
E.D.F. Gardanne	04 42 65 24 00

Pharmacies de garde

Juillet

Dimanche 9 - Sageloli
Pont de l'Étoile
04 42 04 04 05
Vendredi 14 - Bianchi
St Zacharie - 04 42 72 90 01
Dimanche 16 - Sanchez
Auriol - 04 42 72 88 34
Dimanche 23 - Tort
Roquevaire - 04 42 04 20 40
Dimanche 30 - Villard
Auriol - 04 42 04 40 34

Août

Dimanche 6 - Bianchi
St Zacharie - 04 42 72 90 01
Dimanche 13 - Blanchet
Auriol - 04 42 04 70 53
Dimanche 20 - Caillac
La Bouilladisse
04 42 72 37 43
Dimanche 27 - Dervaux
Roquevaire - 04 42 04 20 51

Septembre

Dimanche 3 - Giannecchini
Peypin - 04 42 82 86 96
Dimanche 10 - Gilibert
Peypin - 04 42 82 72 72

Cabinet

d'ARCHITECTURE

J. d'ADHEMAR et A. REBUFFAT

Mairie de Belcodène :

Maison du Temps Libre, Ecole,

Mairie de La Bouilladisse :

Salle Omnisports, Bibliothèque,
Réfectoire, Bibliothèque.

Particuliers :

Plus de 100 villas réalisées, Lotissements, Immeubles, Hôtels, Magasins,...

Tél. 04 42 72 37 37

10, avenue de la Libération

13720 La Bouilladisse

Responsable de la publication : Patrick PIN
Coordination : Commission Municipale Informations
Conception et réalisation : Cn'C - 04 42 58 95 00